

Section académique de Créteil

SNFOLC, Maison départementale des syndicats 11-13 Rue des Archives 94010 Créteil Cedex © 01 49 80 91 95 - 68 92 snfolc.creteil@gmail.com

MOUVEMENT INTRA-académique

Saisie des vœux: du 13 mars au 27 mars 2020 à 14H

(Ces dates sont celles de l'académie de Créteil, elles peuvent être différentes dans les autres académies) **Sur www.education.gouv.fr/prof-siam**

- Retour des confirmations avec pièces justificatives: le 3 avril
- Date limite de retour des dossiers médicaux et RQTH: le 3 avril
- 1er Affichage des barèmes sur SIAM et période de contestation des barèmes: 5 au 19 mai.
- Date limite de réception à la DPE des demandes écrites de modification ou d'annulation des voeux: 19 mai

(à adresser à mvt2020@ac-creteil.fr)

- 2ème affichage des barèmes: du 26 mai au 2 juin (aucun recours possible).

VERIFIEZ BIEN VOS BAREMES du 5 mai au 19 mai APRES IL SERA TROP TARD:

Affectations: Résultats le 12 juin sur l-prof

les TZR doivent formuler leurs « préférences » pendant l'intra (du 13/03 au 27/03). Affectation des TZR les 6 et 7 juillet.

Pour la première année, en application de la loi sur la transformation de la fonction publique combattue par FO, tous les syndicats sont exclus des opérations de mutation. Aucun commissaire paritaire ne pourra plus vérifier a priori le respect de vos droits.

Toute erreur ou approximation de votre part risque de ne pas être modifiable.

Nos conseils, notre suivi sur l'agencement de vos vœux, le calcul de votre

barème seront d'autant plus importants

Face à la complexité du mouvement, face à l'opacité des opérations, prenez appui sur FO!

Pour prendre contact : par mail snfolc.creteil@gmail.com, Par tel : 01.49.80.91.95 ou 68.92 laisser un message